



UFR DES LETTRES,
SCIENCES DU
LANGAGE ET ARTS

Département des Lettres

Master Lettres modernes M1

Livret de
l'étudiant·e

Année 2025 - 2026



AVIS IMPORTANT

Cette brochure reflète l'état le plus proche possible des programmes de l'année 2025-2026. Quelques notices doivent être précisées, d'autres sont susceptibles de modifications.

Les enseignements dispensés en Lettres classiques (Master Mondes anciens), Master MEEF et classe d'Agrégation font l'objet de brochures spécifiques, que nous vous invitons à consulter.

Outre les brochures, on trouvera aussi sur le site de la Faculté LESLA les dernières informations concernant l'organisation des différents parcours littéraires :

<http://lesla.univ-lyon2.fr>

Révision du 9 juillet 2025

SOMMAIRE

UFR LETTRES, SCIENCES DU LANGAGE ET ARTS.....	4
Coordonnées & contacts.....	4
Responsabilités pédagogiques.....	4
PRÉSENTATION DU MASTER LETTRES.....	5
Calendrier de l'année universitaire.....	5
MASTER 1 PARCOURS LETTRES MODERNES - ORGANISATION DES ETUDES.....	6
MOBILITE A L'ETRANGER.....	8
INITIATION A LA RECHERCHE.....	9
RECAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS.....	11
PROGRAMME DES COURS FONDAMENTAUX.....	12
LES SEMINAIRES DE SPECIALISATION.....	15
LE DOSSIER DE RECHERCHE (MEMOIRE).....	16
Directeurs et directrices de mémoire.....	17
COLLABORATIONS AVEC D'AUTRES ETABLISSEMENTS.....	19
DOCTORAT LETTRES ET ARTS.....	20
LE STAGE : MODE D'EMPLOI.....	21
ÉTABLISSEMENT DES CONVENTIONS DE STAGE VIA LE MODULE WEB ESUP-STAGES.....	22

Coordonnées & contacts

16, quai Claude Bernard – 69365 LYON cedex 07

Site de l'UFR LESLA : <https://lesla.univ-lyon2.fr>



Département des Lettres

Site du département des Lettres :

<https://lesla.univ-lyon2.fr/presentation/lettres>

Directrice du département :

Marie-Pascale Halary

Bureaux de scolarité

Masters	Cécile VETTORELLO	04 78 69 71 22
Concours (CAPES, agrégation)	Souhila REDJIMI	04 78 69 72 00
Mobilité internationale	Souhila REDJIMI	04 78 69 72 00

Responsabilités pédagogiques

Master Lettres Parcours Lettres modernes : Pascale Roux (pascale.roux@univ-lyon2.fr)

Master Lettres Parcours Linguistique et stylistique des textes littéraires : Agnès Fontvieille-Cordani (agnes.fontvieille@univ-lyon2.fr)

Master Lettres Parcours Lettres modernes à l'international : Touriya Fili (touriya.filitullon@univ-lyon2.fr)

Master Métiers du livre et de l'édition : Delphine Hautois (delphine.hautois@univ-lyon2.fr)

Master Genre, littérature, culture : Marie-Pierre Harder (mp.harder@univ-lyon2.fr)

Master MEEF : Daniel Vallat (daniel.vallat@univ-lyon2.fr)

Vous êtes inscrit automatiquement **au site Moodle de la promo** où vous trouverez de multiples informations utiles. Pensez à le consulter !

PRÉSENTATION DU MASTER LETTRES

Le Master mention Lettres est la continuation directe de toutes formations en Lettres : Lettres modernes, bi-disciplinaires, Lettres appliquées. Accessible aux étudiant·es titulaires d'une licence de Lettres françaises obtenue dans un établissement d'enseignement supérieur français et, sous certaines conditions, dans un établissement d'enseignement supérieur étranger, il propose des formations à la fois fondamentales et innovantes.

Nota Bene – Après la licence de Lettres classiques ou une mention de Licence « Humanités et antiquité », la poursuite d'étude s'effectue le plus souvent vers le Master Mondes Anciens. Pour plus d'informations sur ce Master, voir le site <<https://mondesanciens.hypotheses.org>>.



Les débouchés après un Master Lettres :

- Devenir professeur de Lettres modernes
 - En passant le CAPES
 - En passant l'Agrégation
- Faire un doctorat de Lettres
- Se diriger vers les métiers de la culture, du livre, de l'édition
- Faire un autre Master correspondant à une spécialisation plus précise (métiers de la communication, de la médiation culturelle, etc.)

Nota Bene :

- Pour la préparation du concours du CAPES, le département des Lettres propose le Master mention MEEF (voir sur le site de l'UFR la rubrique Lettres > Formations).
- Un **double diplôme disciplinaire Lettres/Humanités numériques** est accessible en M1 et M2 sur dossier, après double inscription auprès de l'UFR LESLA et de l'ICOM. Renseignements auprès de : pascale.roux@univ-lyon2.fr pour LESLA et de Sabine.Loudcher@univ-lyon2.fr pour l'ICOM.

Calendrier de l'année universitaire

Réunion de pré-rentree	Jeudi 11 septembre 2025
Début des cours 1 ^{er} semestre	Lundi 15 septembre 2025
Vacances d'automne	Du dimanche 26 octobre au dimanche 2 novembre 2025
Vacances de Noël	Du samedi 20 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026
Jury 1 ^{er} semestre	Mardi 3 et mercredi 4 février 2026
Début des cours 2 ^e semestre	Lundi 19 janvier 2026
Vacances d'hiver	Du dimanche 15 février au dimanche 22 février 2026
Vacances de printemps	Du dimanche 12 avril au dimanche 19 avril 2026
Jury 2 ^e semestre	Mercredi 10 et jeudi 11 juin 2026
Jury 2 ^e session	Mercredi 15 et jeudi 16 juillet 2026

La première année de Master se décline en six grands volets.

1. Fondamentaux

Ces enseignements formant le socle du parcours comportent deux cours obligatoires :

- 1) sur des objets théoriques de recherche ;
- 2) sur l'étude de la langue française.

2. Langue vivante

Quatre langues vivantes sont proposées : anglais, espagnol, italien, allemand. Enseignement obligatoire à chaque semestre.

3. Initiation à la recherche

Au choix, une large gamme de séminaires de spécialisation, en fonction d'un découpage par grandes périodes (du Moyen Âge au XXI^e siècle) et spécialités telles que « littérature et genre », « littératures francophones », ou encore « littératures comparées ».

4. Recherche pratique



Une formation obligatoire à **la méthodologie de la recherche** vise à accompagner les étudiant·es dans l'élaboration des dossiers de recherche qu'elles et ils doivent remettre au cours de l'année. Cette formation est complétée par des modules dispensés par les bibliothèques universitaires (Bibliothèque Chevreul, Bibliothèque Diderot) sur les questions de recherches documentaires, de référencement bibliographiques, d'initiation aux droits d'auteur et de sensibilisation contre le plagiat académique.

Un dossier de recherche : ce dossier est réalisé progressivement avec l'accompagnement d'un·e directeur·rice de mémoire déterminé selon le domaine de recherche vers lequel souhaite s'orienter l'étudiant·e. Les objectifs de travail pour le premier semestre seront précisés par les directeur·rice. **À la fin du M1, un dossier de recherche complet comprenant entre 50 et 80 p. est rendu** (voir plus loin la rubrique « Dossier de recherche/mémoire »). Ce dossier de recherche peut comporter une part de recherche-crédation.



5. Des séminaires et cours de spécialisation

L'offre de cours se décline en 2 options :

- **Option 1** : 3 séminaires de spécialisation au choix parmi l'offre proposée par le département de Lettres, mais aussi dans un autre parcours ou une autre mention au sein de l'université Lumière Lyon 2, ou encore dans l'un des trois autres établissements co-accrédités (Lyon 3, UJM, ENS de Lyon) ;
- **Option 2** : cette option se destine plus particulièrement aux étudiant·es qui souhaitent commencer à se préparer à l'agrégation (qui se prépare sur une ou deux années spécifiques à l'issue d'un Master). Elle comporte :
 - 2 séminaires de spécialisation au choix (les séminaires « langue et stylistique » au S1 et « langue médiévale » au S2 sont conseillés)
 - un **cours de langue ancienne** (latin ou grec)
 - Des cours facultatifs de remise à niveau en langue médiévale (pour les étudiant·es venant de classes préparatoires).

6. Un stage obligatoire

Ce stage, d'une durée de 70 à 100 h effectives, peut se dérouler pendant l'ensemble de l'année universitaire (d'octobre à juin). La note apparaît dans le relevé du S2.

Le stage peut avoir lieu en mode « filé » (une journée par semaine) ou d'un bloc (vacances universitaires, période après les cours). Il ne doit pas nuire à l'assiduité.

La recherche du stage relève de la responsabilité de l'étudiant·e, qui prendra contact avec plusieurs organismes susceptibles de fournir des stages et de les encadrer. Ce stage peut avoir lieu dans toute structure présentant quelque rapport avec le cursus de formation, en lien avec le projet professionnel de l'étudiant·e :

- une équipe de recherche (certaines équipes, CIHAM, IHRIM, Passages Arts & Littératures XX-XXI, proposent des offres précises sur leur site institutionnel),
 - un organe de presse, un service de communication d'une institution ou d'une entreprise,
 - une maison d'édition, une librairie, une bibliothèque, un organisme culturel,
 - une association, un établissement d'enseignement, etc.
-  ➤ le stage peut aussi consister dans des heures de tutorat à l'intention d'étudiant·es du parcours Lettres modernes à l'international : prendre contact avec touriya.filitullon@univ-lyon2.fr.

Le stage implique un **double tutorat** : l'un, dans la structure d'accueil ; l'autre, sollicité par l'étudiant·e parmi les enseignant·es du département des Lettres, à commencer par le directeur ou la directrice du dossier de recherche.

Il donne lieu à la **rédaction d'un rapport de 4 à 6 pages** qui est évalué par le tuteur ou la tutrice universitaire, en concertation avec le tuteur ou la tutrice de la structure d'accueil.

Pour plus d'information, voir en fin de ce livret la fiche « Stage : mode d'emploi »

Il est possible d'effectuer un **séjour à l'étranger pendant les années de Master** :

- voir les offres sur le site de Lyon 2 avec la carte interactive des échanges possibles https://lyon2.adv-pub.moveonfr.com/mobilites_sortantes/ Il est conseillé de prévoir son départ en 2^e année.
- le Master Lettres offre la possibilité d'un double diplôme avec l'université de Sogang à Séoul (Corée du Sud) : le départ se fait en S3-S4. Voir la page <https://lesla.univ-lyon2.fr/formation/masters-lettres/master-lettres-lyon-2-sogang-seoul-coree-du-sud>



Le Master Lettres s'adosse à **trois équipes de recherche majeures sur le plan national et international** auxquelles participent les enseignant·es-chercheur·euses du département.



Les étudiant·es sont invité·es, **dès le M1**, à participer aux travaux de ces groupes pour renforcer leur formation et découvrir les métiers de la recherche. Préparation d'un colloque ou d'une table-ronde, présentation de sa recherche lors d'un séminaire d'équipe de recherche, rencontre avec des chercheur·euses invité·es : **les trois laboratoires de Lyon 2 proposent une offre qui permet aux étudiant·es de s'intégrer à leurs activités.**

Les informations concernant ces activités (colloques, séminaires, etc.) sont diffusées par le secrétariat ou par vos enseignant·es, mais il est conseillé de s'abonner aux listes de diffusion spécifiques du groupe correspondant à votre spécialisation.

1) **Équipe de recherche CIHAM – UMR 5648** **Histoire, Archéologie, Littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux**

Responsable : Marie-Pascale Halary



Une réunion d'accueil des Masterant·es est organisée à la rentrée, le vendredi 3 octobre à 14h00.

Il vous est proposé de suivre différentes manifestations (séminaires, journées d'étude, colloques, etc.) organisées par le CIHAM. Les informations sont disponibles sur le site du CIHAM (<https://ciham.cnrs.fr>). Pour suivre l'un ou l'autre de ces séminaires, voir avec votre directeur ou directrice de mémoire ou écrire à : marie-pascale.halary@univ-lyon2.fr

Le laboratoire réunit des chercheurs et des chercheuses relevant de différentes disciplines (langues et littératures médiévales, histoire, archéologie) et travaillant sur des textes de langues différentes. La formation à la recherche s'articulera avec l'organisation, en fin d'année, d'une rencontre entre Mastérant·es, dans laquelle les étudiant·es pourront présenter leur recherche.

Au second semestre, il est conseillé de suivre le séminaire des médiévistes (le jeudi matin, de 10 h à 12 h, tous les 15 jours environ), qui permet de découvrir les différentes disciplines du CIHAM et certain·es de ses chercheur·es (les doctorant·es en particulier).

Il est également conseillé de s'abonner à la « lettre électronique du CIHAM ».

2) **Équipe de recherche IHRIM – UMR 5317** **Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités** **(XVIe-XXe siècles)**

Responsables : Olivier Ferret et Myrtille Méricam-Bourdet



Réunion d'accueil : vendredi 26 septembre, 14h | MSH, 16, avenue Berthelot, Lyon 7e arrt, 2e étage, bureaux de l'IHRIM

Possibilité de suivre un ou plusieurs des séminaires ci-dessous (ainsi que les colloques, journées d'étude et tables rondes de l'équipe) ; les programmes sont disponibles sur le site de l'IHRIM. Pour suivre l'un ou l'autre des séminaires, voir avec votre directeur ou directrice de mémoire.

- Séminaires du Groupe de recherche en Littératures des XVI^e et XVII^e siècles. Contact : Mathilde Bombart.
 - « Méthodes et débats en recherche 16-17^e s. » : 3 ou 4 séances annuelles de présentation par des mastérants, doctorants et autres chercheurs de questions liées à des recherches en cours.
 - Participation à la Fête de la Science le samedi 11 octobre à 14h à l'amphi Malraux (Lyon 3-Manufacture) avec le spectacle : « Comme ce n'est pas le fait d'une femme de faire des livres... »
 - Séminaire du groupe Littératures 16-17 : 3 ou 4 séances autour de l'actualité de la recherche et de l'invitation d'auteurs et d'autrices d'ouvrages théoriques récents (14/11/2025 ; 06/02/2026 et 27/03/2026).
- Séminaire pluridisciplinaire IHRIM-LARHA-Triangle : « Renaissance. Laboratoire d'expérimentation historiographique ». Contact : Michèle Clément.
- Séminaire XVIII^e siècle : « Presse 18 ». Contacts : Olivier Ferret et Myrtille Méricam-Bourdet. 1^{re} séance : 10/10/2025 à 16h30, MSH, salle Élise Rivet. Séances suivantes : 14/11/2025 ; 12/12/2025 ; 30/01/2026 ; 13/03/2026 ; 29/05/2026.
- Séminaire Littératures et arts, XIX^e-XX^e siècles. Contacts : François Kerlouégan et Stéphane Zékian. 1^{re} séance : 16/10/2025, 14h, MSH, salle André Bollier. Séances suivantes : 13/11/2025 ; 04/12/2025 ; 05/02/2026 ; 26/03/2026 ; 02/04/2026 ; 28/05/2026.
- Séminaire XX^e siècle : Séminaire Wittig (en ligne). Contact : Yannick Chevalier. 1^{re} séance : 13/10/2025, 18h. Séances suivantes : 10/11/2025 ; 15/12/2025 ; 12/01/2026 ; 09/02/2026 ; 09/03/2026 ; 13/04/2026 ; 11/05/2026 ; 15/06/2026.



3) Équipe de recherche Passages Arts & Littératures (xx-xxi) – EA 4160

Responsable : Marie-Jeanne Zenetti

Une réunion d'accueil des Masterant.es est organisée à la rentrée, le vendredi 4 octobre à 16h30.

Les étudiant·es travaillant en littérature française, études francophones, stylistique française, littérature comparée des XX^e et XXI^e siècles suivront leur formation au sein de l'équipe Passages Arts & Littératures (xx-xxi).

Quel que soit leur sujet de mémoire, ils pourront assister à plusieurs séminaires. Le calendrier des séances de séminaires, leur contenu et les lieux précis seront donnés à la rentrée (réunions et affichages). Les étudiants assisteront également aux journées d'études et colloques, et ils en proposeront des synthèses et comptes rendus. Un agenda de l'équipe est accessible en ligne : <https://passagesxx-xxi.univ-lyon2.fr/agenda-du-laboratoire>

L'équipe propose aussi :

- **Un groupe de recherche en poésie** à double orientation littéraire et stylistique, permettant de rencontrer et écouter des poètes et poétesses d'aujourd'hui (contact : laure.michel1@univ-lyon2.fr et pascale.roux@univ-lyon2.fr).
- Un séminaire « **Etudes sur le genre, théories féministes, approches intersectionnelles** » (contacts : mp.harder@univ-lyon2.fr et touriya.filitullon@univ-lyon2.fr) (voir la page de présentation : <https://passagesxx-xxi.univ-lyon2.fr/axes-de-recherche/etudes-sur-le-genre-theories-feministes-approches-intersectionnelles>)
- **Un séminaire « Chercher avec la parole des artistes »** au second semestre (contact : Marie-Jeanne.Zenetti@univ-lyon2.fr)



Récapitulatif des enseignements

SEMESTRE 1 (30 crédits)

UE 1.1 - Fondamentaux				12 crédits	
Littérature : objets de la recherche (1)			CM	20 h	
Langue française : linguistique des textes littéraires			CM	20 h	
UE 1.2 - Langue vivante				3 crédits	
Langue vivante (anglais, espagnol, italien, allemand)			TD	20 h	
UE 1.3 - une option au choix				9 crédits	
option 1 : UE Recherche			option 2 : UE Recherche et ouverture culturelle et professionnelle		
3 séminaires de spécialisation (<i>Voir liste dans le livret à part</i>)	TD	3x20h	2 séminaires de spécialisation (<i>Voir liste dans le livret à part</i>)	TD	2x20h
			et 1 séminaire d'une autre mention <i>ou</i> Latin concours <i>ou</i> grec	TD	20h-22h
			et facultatif : langue médiévale débutant (si langue médiévale suivie et notée en semestre 2)	CM	22h
UE 1.4 - Recherche pratique				6 crédits	
Methodologie de la recherche (1)			TD	12h	
Dossier de recherche (1)					

SEMESTRE 2 (30 crédits)

UE 2.1 - Fondamentaux				10 crédits	
Littérature : objets de la recherche (2)			CM	20 h	
Langue française: histoire de la langue française, du Moyen Âge à l'âge classique			CM	20 h	
UE 2.2 - Langue vivante				3 crédits	
Langue vivante (anglais, espagnol, italien, allemand)			TD	20 h	
UE 2.3 - une option au choix				9 crédits	
option 1 : UE Recherche			option 2 : UE Recherche et ouverture culturelle et professionnelle		
3 séminaires de spécialisation (<i>Voir liste dans le livret à part</i>)	TD	3x20h	2 séminaires de spécialisation (<i>Voir liste dans le livret à part</i>)	TD	2x20h
			et 1 séminaire d'une autre mention <i>ou</i> Latin concours <i>ou</i> grec	TD	20h-22h
			et facultatif : langue médiévale débutant (si langue médiévale suivie et notée en semestre 2)	CM	22h
UE 2.4 - Recherche pratique				6 crédits	
Methodologie de la recherche (2)			TD	12h	
Dossier de recherche (2)					
UE 2.5 - Stage				2 crédits	
Stage				100h	

NB : sous réserve de l'avis du responsable pédagogique du Master, il est possible de passer de l'option 2 à l'option 1 d'une année à l'autre. Pour le passage de l'option 1 à l'option 2, une attestation de niveau en latin/grec et en langue médiévale sera à fournir.

Littérature – Objets de la recherche (1) et (2) – Sem. 1 : 41DAAA01 / sem. 2 : 42DAAA01

Enseignant-es : Emmanuel Naya, Michèle Clément, Olivier Ferret, Thibaut Julian

Volume horaire : 20 h CM / semestre

Descriptif :

Qu'est-ce qu'un texte ? (sem. 1)

La question semble appeler, en réponse, des truismes qu'il serait vain de soulever. Néanmoins, les interrogations subséquentes qu'elle implique sont nombreuses et liées à des contextes socio-culturels qu'il s'agira de préciser. Avant qu'il ne soit rendu accessible dans les rayonnages d'une librairie ou d'une bibliothèque, le texte connaît bien des états dont il faudra cerner l'hétérogénéité. Comment le classer ensuite, quelles sont les spécificités du texte dit « littéraire » ? Là encore, l'histoire fait évoluer les prismes de catégorisation. Et surtout, comment l'approcher, que recèle-t-il, et quelles approches doit-on mettre en œuvre pour rendre saillante sa portée ? Le texte définit-il les limites de son propre usage ?

Éditer un texte (sem. 1)

Qui fait le texte ? Le processus éditorial *invente* le texte à chaque nouvelle édition. Alliance de la philologie, de la culture matérielle, de la réception, de l'analyse de marché, une édition est une opération complexe qui informe le texte, oriente la lecture et l'interprétation. Ni seulement « document », ni seulement « structure », ni seulement « idées », l'édition d'un texte peut être envisagée dans tous ses aspects (intellectuels, matériels, économiques, sociologiques, historiques) et ne doit jamais être amputée des conditions d'existence qui permettent la transmission du texte. C'est donc l'histoire du livre, l'histoire littéraire et l'histoire des idées qui aident à la compréhension de la « culture de l'imprimé » entre xv^e et xxi^e siècle. De Marot éditeur de Villon à Apollinaire publiant *L'Enfer de la Bibliothèque nationale* au Mercure de France, en passant par les éditions de Louise Labé au fil de siècles, nous étudierons les choix éditoriaux comme traits définitoires de la culture à un moment donné.

Qu'est-ce qu'un auteur ? (sem. 2)

La notion d'auteur a souvent relevé de l'évidence pour une histoire littéraire attachée à déduire « l'œuvre » de « la vie », en dépit des démentis apportés par les tenants de l'impersonnalité de l'écriture (Mallarmé) ou de la distinction entre moi biographique et moi écrivain (Proust). La modernité critique des années 1970, dans un contexte structuraliste et textualiste, a pu être interprétée comme l'annonce de « la mort de l'auteur » (Barthes) ou l'avènement de la « fonction-auteur » (Foucault). Ces dernières années ont connu, à l'inverse, une « irrésistible résurrection de l'auteur » (Vaillant). Une perspective diachronique est nécessaire pour embrasser l'histoire de l'édition, des modes de composition, de publication et de reconnaissance présidant à « la naissance de l'écrivain » (Viala) et à ses évolutions. La prise en compte des situations socio-économiques ou juridiques (l'institution du « droit d'auteur ») s'impose aussi. Les modalités de l'inscription auctoriale dans les textes doivent enfin être examinées, entre « instance d'écriture » (Genette), « scène d'énonciation » (Maingueneau), « scénographie auctoriale » (Diaz).

Qu'est-ce qu'un lecteur ? (sem. 2)

Du « Lecteur Modèle » (Eco) au « mauvais lecteur » (M. Decout), nous présenterons les principales théorisations du lecteur élaborées depuis les années 1970 jusqu'à aujourd'hui. Nous croiserons cette approche plus ou moins abstraite avec les études de réception et l'histoire des pratiques de lecture (lieux, supports, manières de lire, groupes sociaux...). Enfin, nous reviendrons sur quelques représentations topiques du lecteur dans la littérature et les arts.

Langue française (Linguistique des textes littéraires) – Sem 1 : 41DAAA02

Enseignant : Yannick Chevalier

Volume horaire : 20 h CM

Programme : Quelle sémantique pour les études littéraires ?

Descriptif : L'objectif de ce cours magistral est de fournir aux étudiant·es de Lettres des outils et des méthodes d'interprétation adaptées à leurs objets empiriques (les *œuvres* littéraires) et à leurs pratiques (l'*herméneutique* littéraire). Après un rapide panorama des différents paradigmes qui prévalent en sémantique (sémantique référentielle, logique, componentielle, instructionnelle), l'accent est mis sur la théorie de la sémantique interprétative (Rastier). Sont exposés tour à tour les enjeux de la linguistique de corpus (comment définir un corpus d'étude / de travail / de contrôle ; comment citer les œuvres que l'on étudie ? quelles incidences cela a-t-il sur l'interprétation ?), les définitions de l'activité interprétative (compétences langagières, activité projective, *Gestalt*, communautés interprétatives), les notions fondamentales de la SI (typologie des sèmes, isotopie, actance, molécules sémantiques et matrices d'homologation), ainsi que les dimensions pertinentes pour l'examen et l'analyse des textualités littéraires (composantes sémantiques : thématique, dialectique, dialogique et tactique ; paliers sémantiques : micro-, méso- et macro-). Les outils de la SI sont ensuite mis à l'épreuve des œuvres, envisagées dans leurs matérialités (régimes de textualité) et dans leurs entours (contexte et co-texte), ceci afin de reprendre à nouveau frais des concepts hérités tels que « champ lexical » (peu productif en Lettres), « figure » (survalorisé dans les herméneutiques spontanées) ou de « référence » (inopérant pour l'étude des textes fictionnels).

Bibliographie : Rastier F. ([1987] 1996) *Sémantique interprétative*, Paris, PUF, ISBN 978-2-13-057495-8 ; Rastier F. (1989) *Sens et textualité*, Paris, Hachette (disponible en ligne : <https://excerpts.numilog.com/books/9782706227288.pdf>) ; Hébert L. (2001) *Introduction à la sémantique des textes*, Paris, Honoré Champion, ISBN 978-2745346254

Langue française (Histoire de la langue française, du Moyen Âge à l'âge classique) – Sem 2 : 42DAAA02

Enseignant·es : Marie-Pascale Halary, Philippe Selosse

Volume horaire : 20 h CM

Descriptif : Ce cours étudiera les questions linguistiques et culturelles soulevées par les traductions vernaculaires françaises, littéraires et scientifiques, entre le XII^e et le XV^e siècle, d'une part, et entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, d'autre part, en relation au genre lexicographique en cours d'élaboration.

Langue vivante (au choix)

Anglais – Sem. 1 : 41DAAB01 / sem. 2 : 42DAAB01

Enseignante : Stéphanie Gourdon

Volume horaire : 20 h TD

Descriptif :

- Semestre 1 : Ce cours est axé sur une pratique de l'anglais en lien avec les activités de recherche : appels à communication et réponses, rédaction de programmes et conception de posters etc. Quelques analyses littéraires en anglais permettront de conserver une pratique de la langue de spécialité.
- Semestre 2 : Ce cours est axé sur la version.

Allemand littéraire – Sem. 1 : 41DAAB02 / sem. 2 : 42DAAB02

Enseignant : Fabrice Malkani

Volume horaire : 24 h TD

Descriptif : Perfectionnement de la pratique de la langue, de la connaissance de la civilisation et des littératures des pays germanophones, entraînement à la version littéraire.

Espagnol littéraire – Sem. 1 : 41DAAB03 / sem. 2 : 42DAAB03

Enseignante : Nathalie Dartai-Maranzana

Volume horaire : 21 h TD

Descriptif : Entraînement à la version littéraire moderne (textes espagnols et latino-américains XX^e-XXI^e siècles) dans la perspective de l'épreuve de version de l'agrégation externe de Lettres modernes. Niveau requis : minimum B2.

Italien littéraire – Sem. 1 : 41DAAB04 / Sem. 2 : 42DAAB04

Enseignant : Sylvain Trousselard

Volume horaire : 20 h TD

Descriptif : Entraînement à la version littéraire de textes des XIX^e, XX^e et XXI^e siècles dans la perspective de l'épreuve de version de l'agrégation externe de Lettres modernes. Un polycopié des textes est distribué lors du premier cours et deux versions sur table sont organisées pour chaque semestre.

Méthodologie – Sem 1 : 41DAAD01

Enseignant-es : Marie-Pascale Halary, Laure Michel, Marine Wisniewski

Volume horaire : 12 h TD

Descriptif : L'objectif de cet enseignement est d'introduire les étudiant·es à la déontologie et à la pratique de la recherche universitaire en fournissant des règles et des outils mis en application grâce à des exercices préparant à la rédaction d'un dossier scientifique. Les six séances de cours sont complétées par des formations en bibliothèque assurées par la BU, portant sur l'utilisation de Zotero et le sujet du droit d'auteur.

Évaluation : Deux écrits à préparer à la maison : une bibliographie classée et une présentation d'un sujet personnel intégrant des citations critiques et de *corpus* aux normes (50 % chacun).

Stage – Sem. 2 : 42DAAE01

Responsable : la responsable de tous les stages de M1 est la responsable pédagogique du Master Lettres. Le rapport de stage sera toutefois à remettre au directeur ou à la directrice du mémoire de recherche, qui le notera.

Volume horaire : une centaine d'heures

Descriptif : Ce stage d'une centaine d'heures, encadré par une convention liant l'Université à la structure d'accueil, est effectué au cours de l'année universitaire et donne lieu à la rédaction d'un court rapport (4 à 5 pages) dont la note, attribuée par le ou la directeur·rice de recherche, est enregistrée au semestre 2.

Le choix de la structure d'accueil (unité de recherche, structure associative, entreprise, etc.) est laissé à l'appréciation et à l'initiative des étudiant·es. Il est vivement recommandé de le définir en concertation avec le ou la directeur·rice de recherche et/ou la responsable pédagogique du parcours, qui doit émettre un avis favorable avant l'établissement de la convention.

Pour plus d'information, voir en fin de ce livret « Stage : mode d'emploi »

Latin concours – Sem 1 : 41DAAE13 / sem 2 : 42DAAE15 (au choix dans l'UE Ouverture professionnelle) (prép'agrégation)

Enseignante : Anne Fraise

Volume horaire : 20 h TD

Descriptif : cet enseignement est destiné aux étudiants désireux de poursuivre l'apprentissage du latin, notamment dans la perspective des concours (CAPES et agrégation). Nous alternerons révisions des principaux faits grammaticaux et pratique de la version.

Tous les séminaires de Master ont un volume horaire de 20 h.

**Le programme détaillé des séminaires offerts est à retrouver dans le livret
Masters en Lettres : séminaires communs de spécialisation**

Semestre 1

Langue française médiévale – Transcription / édition de manuscrits médiévaux
Littérature médiévale – Nature en sa forge, discours sur et de la nature au Moyen Âge
Littérature de la Renaissance – Le récit en archipel
Littérature du XVIII^e siècle et Littérature et genre – La contre-révolution des femmes
Littérature du XIX^e siècle – Littérature et folie au XIX^e siècle
Littérature du XX^e siècle
Littérature comparée – Éléments de traductologie
Littérature francophone – Enfermements
Langue et stylistique françaises – prép'agrégation
Littérature et genre – Sexe et révolution : relire *Printemps au parking* de Christiane Rochefort

Semestre 2

Langue française médiévale – prép'agrégation
Littérature médiévale et Littérature et genre – Désenchanter l'idéal courtois
Littérature de la Renaissance – Déterminées. A la recherche d'un premier féminisme français (1405-1622)
Littérature du XVII^e siècle – Autrices en famille au XVII^e siècle
Littérature du XVIII^e siècle – Récits de spectatrices et spectateurs au XVIII^e siècle
Littérature du XIX^e siècle – L'acteur et l'actrice en représentation(s) : imaginaire et discours romantiques
Littérature du XXI^e siècle – Performances poétiques
Littérature comparée et Littérature et genre – *So-so, solidarité !* Littératures queer/féministes : un genre de lutte trans*national
Littératures francophones – Aimé Césaire, dramaturge militant
Langue et stylistique françaises – La personne grammaticale dans *Le Corps lesbien* (1973, Monique Wittig)
Le livre illustré à travers les âges

Le dossier de recherche (mémoire)

La formation de Master amène les étudiant·es à développer leur autonomie dans l'apprentissage en conduisant une réflexion critique sur les savoirs et en contribuant à la connaissance et à l'étude des objets propres à leur discipline. Cette partie de la formation repose sur la réalisation d'un dossier de recherche (en M1), puis d'un mémoire (en M2).

Le dossier de recherche / mémoire vise à produire des informations et/ou des analyses nouvelles sur un sujet bien circonscrit. Le travail repose sur la connaissance de la bibliographie existante sur la question (bibliographie critique) et la production d'analyses personnelles sur le sujet choisi (qui peut être un corpus constitué d'une œuvre ou d'un ensemble d'œuvres, d'un livre ou d'un ensemble de livres, une question transversale d'ordre thématique, formelle, esthétique ou historique, etc.).

Le dossier de recherche / mémoire est un travail complet qui aboutit à la maîtrise de plusieurs compétences :

- **Compétences documentaires** : trouver et utiliser des sources d'information adaptées à son sujet et savoir évaluer leur fiabilité, savoir les partager en y renvoyant de manière normée ;
- **Compétences critiques et réflexives** : formuler un problème de façon nouvelle et claire ; structurer sa réflexion et ses idées ; analyser un objet d'étude ;
- **Compétences de rédaction et de présentation** : le mémoire doit être correctement rédigé. Sa présentation suit une organisation visible claire et rigoureuse qui correspond aux normes typographiques de la discipline. La présentation bibliographique et typographique du mémoire doit impérativement suivre les normes présentées sur la **fiche de consignes** réalisée à cet effet par le département de Lettres et communiquée lors des cours de méthodologie de M1.

NB : en complément du cours de méthodologie, la BU propose des ressources en ligne très utiles sur la mise en forme d'un mémoire, le maniement de Word, l'utilisation d'images, etc. : <https://bu.univ-lyon2.fr/theses-et-memoires-en-ligne/memoires>



Le mémoire vise à représenter une contribution originale à l'étude des Lettres qui peut servir ensuite à d'autres chercheurs : les étudiant·es peuvent consulter des exemples de mémoires (fin de M2) déposés sur la base DUMAS (accès libre) :

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/search/index/?q=%2A&dumas_degreeReference_s=85/

La préparation de ce dossier de recherche / mémoire est accompagnée par des cours de méthodologie de la recherche (M1) ainsi que par un·e directeur·rice faisant partie de l'équipe pédagogique du département, qui valide le sujet choisi et supervise le travail *via* des rendez-vous réguliers. Certain·es directeur·rices peuvent proposer des sujets aux étudiant·es qui le souhaitent.

L'orientation vers le directeur ou la directrice de recherche se fait en fonction de la spécialité souhaitée. La liste suivante présente les différents domaines de spécialité offerts par le département de Lettres.

Le dossier de recherche doit faire **en fin de M1 entre 50 et 80 p.** Il n'y a pas de soutenance en fin de M1. Le mémoire de **fin de M2 fait entre 100 et 120 p.** Il donne lieu à une soutenance où sont présent·es le ou la directeur·rice de mémoire et un autre membre du jury.

Le dossier / mémoire de recherche **peut comporter une dimension de recherche-crédation**. Les exigences sont les mêmes que pour les autres dossiers/mémoires, mais une partie de création et un développement réflexif complètent et nourrissent le travail de recherche. Les étudiant·es intéressé·es par ce type de dossier/mémoire doivent s'assurer de l'accord de leur directeur·rice, qui leur donnera des indications méthodologiques et définira, avec eux, les attendus et le calendrier.

Directeurs et directrices de mémoire

Olivier BARA, PR. Littérature du XIX^e s. Romantisme et Histoire. Romantisme et politique. Sociocritique. Stendhal. Balzac. Hugo. Dumas. Sand. Musset. Gautier. Flaubert. Théâtre. Genres et esthétiques dramatiques ou lyriques. Littérature, musique et opéra. Littératures populaires.

Mathilde BOMBART, PR. Littérature du XVII^e siècle. Histoire de l'édition, des recueils et des pratiques de collections. La lecture (histoire, théorie, pratique). Approches sociologiques et sociohistoriques du fait littéraire. Les classiques aujourd'hui (patrimoine, cinéma, réécritures, etc.). Littérature et politique, écritures polémiques. Travail en recherche-crédation possible.

Yannick CHEVALIER, MC. Grammaire et stylistique française. Analyse de discours. Études sur le genre. Sémantique interprétative. Nouveau roman. OLiPo. Années 1960 et 1970. Littérature et Politique.

Michèle CLÉMENT, PR. Littérature du XVI^e s. Poésie lyonnaise (Scève ; Labé), Histoire du livre à Lyon ; autrices du XVI^e siècle (Labé, M. de Navarre...), cynisme à la Renaissance ; discours spirituel et mystique (XVI^e-XVII^e).

Véronique CORINUS, MC. Littérature comparée. Littératures francophones. Littérature orale..

Olivier FERRET, PR. Littérature du XVIII^e s. Révolution française. Écrits de / sur les femmes. Voltaire. Les encyclopédistes et l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert. Philosophes et antiphilosophes. Écrits polémiques et satiriques (XVII^e-XVIII^e s.). Histoire des idées. Édition critique et édition numérique. Médiation scientifique.

Touriya FILI. MC. Francophonies et mondes arabes, littérature comparée.

Agnès FONTVIELLE-CORDANI, MC. Stylistique française. Textes littéraires des XIX^e-XX^e s., en particulier : poésie moderne.

François GÉAL, PR. Littérature comparée. Travail en recherche-crédation possible : traduction (espagnol, anglais, latin), récit de voyage, chanson, scénario...

Charlotte GUIOT, MC. Littérature et langue médiévales. Littérature pastorale XII^e-XV^e siècle.

Écopoétique. Littérature et pouvoir politique. Transmission orale et écrite des textes. Travail en recherche-crédation possible.

Marie-Pascale HALARY, PR. Littérature et langue médiévales. Littérature courtoise des XII^e et XIII^e siècles. Traductions et textes savants en langue vernaculaire (philosophie, spiritualité monastique et mystique dite féminine). Études de genre.

Marie-Pierre HARDER, MC. Littérature comparée. Études féministes, genre et queer ; études des masculinités ; approches intersectionnelles. Études mémorielles transculturelles (mémoires de la Shoah, de l'esclavage, du colonialisme). Réception des mythes et de l'Antiquité. Traduction. Langues : allemand, anglais, français, italien. Travail en recherche-crédation possible.

Delphine HAUTOIS, MC. Littérature du XX^e siècle, archives littéraires, histoire de l'édition.

Thibaut JULIAN, MC. Littérature du XVIII^e siècle. Théâtre. Marivaux. Beaumarchais. Les frères Chénier. Fictions historiques et sujets mémoriels. Révolution et Empire. Exotisme et utopies au siècle des Lumières.

Edwige KELLER-RAHBÉ, MC. Littérature française du XVII^e siècle. Genres narratifs. Femmes de lettres (Marie-Catherine de Villedieu, Catherine Bernard, dramaturges...). Histoire du livre imprimé (privileges de librairie, femmes et marché du livre).

François KERLOUÉGAN, MC HDR. Littérature du XIX^e s. Roman. Genres narratifs. Romantisme. Littérature et médecine. Littérature et arts visuels. Balzac. Sand. Flaubert. Roman-feuilleton. Roman populaire. Romanciers mineurs.

Myrtille MÉRICAM-BOURDET, PR. Littérature du XVIII^e s. Voltaire. Montesquieu. Histoire des idées. Écriture de l'histoire. Littérature et politique. Presse.

Laure MICHEL, PR. Littérature des XX^e et XXI^e siècles. Poésie moderne et poésie contemporaine. Poésie algérienne francophone. Valeurs et histoire de la poésie. Poésie et politique. Poésie et art contemporain. Littérature

et histoire. Écrire en temps de guerre. Possibilité de mémoire en recherche-crédation.

Hervé MICOLET, MC. Littérature contemporaine. Travail en recherche-crédation possible.

Francesco MONTORSI, MC. Langue et littérature médiévales. Écriture de l'histoire, romans de chevalerie, traductions entre France et Italie. Travail en recherche-crédation possible.

Emmanuel NAYA, MC. Littérature du XVI^e s. Littérature et discours du savoir, littérature et polémique ; prose narrative ou théorique. Humanisme. Montaigne, Rabelais.

Pascale ROUX, PR. Langue française et stylistique (XX^e-XXI^e). Poésie française et avant-gardes littéraires. Francophonie et hétérolinguisme : contacts linguistiques et imaginaires des langues. Traduction : étude du texte littéraire traduit en français ; traduction et création. Analyse du discours littéraire. Travail en recherche-crédation possible.

Philippe SELOSSE, MC HDR. Linguistique de la langue préclassique (XVI^e-XVII^e s.), lexique de l'histoire naturelle (plantes, oiseaux).

Stéphanie THONNERIEUX, MC. Stylistique des textes littéraires français. En particulier poésie en vers et en prose des XIX^e-XX^e s. Formes poétiques, énonciation, représentation.

Marine WISNIEWSKI, MC. Littérature du XIX^e siècle. Poésie et chanson. Poésie, théâtre et leurs formes dites "mineures" (cabarets, cafés-concerts, marionnettes, théâtre pour la jeunesse). Écrivains critiques d'art. Livre illustré. Liens texte/image.

Marie-Jeanne ZENETTI, PR. Littérature contemporaine. Littératures documentaires. Études de genre. Littérature et sciences sociales. Polémiques culturelles. Recherche-crédation.

Les enseignant-es de la section de Lettres classiques peuvent également diriger ou co-diriger des travaux :

Études grecques

Isabelle BOEHM, PR. Langue et littérature grecques (poésie archaïque, poésie dramatique, textes scientifiques (Médecine). Linguistique grecque et latine ; sémantique et lexicologie. Lexiques spécialisés.

Pascale BRILLET-DUBOIS, PR. Poésie grecque archaïque (Homère, Hésiode) ; tragédie grecque ; approches de la mythologie grecque

Études latines

Anne FRAISSE, MC. Littérature latine classique et tardive. Littérature technique et médicale.

Stéphane GIOANNI, PR. Langue et littérature latines.

Jean HADAS-LEBEL, MC HDR. Langue et littérature latines. Linguistique latine. Étruscologie. Langues de l'Italie pré-romaine.

Marie-Karine LHOMMÉ, MC. Langue et littérature latines. Religion romaine. L'érudition des lexicographes et commentateurs latins. Transmission et réception de la mythologie grecque et latine.

Daniel VALLAT, MC. Langue et littérature latines. Poésie. Poésie classique et tardive. Onomastique gréco-latine. Commentateurs antiques. Linguistique pragmatique.

Gilles VAN HEEMS, MC. Langue et littérature latines. Épigraphie. Étruscologie.

ENS-Lyon

Avec l'accord du directeur ou de la directrice de recherche, les séminaires de spécialisation peuvent être choisis aussi bien parmi ceux que propose Lyon 2 que parmi ceux que propose l'ENS, dans la limite de 50% des séminaires.

Université Lyon 3

Avec l'accord du directeur ou de la directrice de recherche, les séminaires de spécialisation peuvent être choisis aussi bien parmi ceux que propose Lyon 2 que parmi ceux que propose Lyon 3, dans la limite de 50% des séminaires.

Université Jean Monnet de Saint-Étienne

Avec l'accord du directeur ou de la directrice de recherche, les séminaires de spécialisation peuvent être choisis aussi bien parmi ceux que propose Lyon 2 que parmi ceux que propose l'université de Saint-Étienne, dans la limite de 50% des séminaires.

Université de Genève

Une convention entre les Facultés des Lettres des universités de Genève et de Lyon 2 permet aux

étudiant·es de Lyon 2 de suivre un séminaire de spécialisation à Genève, et réciproquement.

Les étudiant·es intéressé·es sont prié·es de se faire connaître auprès des responsables du Master, ou de la Directrice du Département.

Informations complémentaires : Site de la Faculté des Lettres de Genève (<https://www.unige.ch/lettres/>).

Université Lyon 1

La préparation au Capes de Lettres ainsi que la formation proposée par le Master MEEF Lettres s'inscrivent dans le cadre de l'Inspé et reposent sur une équipe mixte composée d'enseignant·es de Lyon 1 et de Lyon 2. Les premier·es peuvent diriger des mémoires de Master MEEF, en particulier quand les sujets comportent une forte dimension didactique.

Autres

Certain·es chercheur·euses CNRS peuvent également diriger des travaux. Une liste complète des personnes habilitées peut être consultée au secrétariat.





Spécialités

Langue française, Littérature française, Littérature comparée, Langues anciennes, Littérature grecque, Littérature latine, Arts (Musicologie, Théâtre, Cinéma).

Inscription

L'obtention du Master recherche n'entraîne pas automatiquement la possibilité de s'inscrire en vue de la préparation au Doctorat. Les candidat·es doivent avoir obtenu la mention Bien au diplôme et la note de 14 à la soutenance du mémoire, et devront en outre présenter un projet de thèse écrit qui fera l'objet, après rapport du directeur ou de la directrice de recherche, d'un avis du groupe de formation doctorale et d'une décision du Président ou de la Présidente de l'Université. Les étudiant·es sont tenu·es de s'inscrire dans l'université où enseigne leur directeur ou directrice de recherche.

Informations complémentaires

Pour plus d'information sur le Doctorat, on consultera le site de l'École doctorale 3LA (ED 484 – Lettres, Langues, Linguistique et Arts) : <http://3la.univ-lyon2.fr/>

Le stage : mode d'emploi

1. Le stage, d'une durée qui ne doit pas excéder 8 semaines à temps plein, peut se dérouler pendant l'ensemble de l'année universitaire (d'octobre à juin) mais ne doit pas nuire à l'assiduité aux autres cours de la maquette. La durée préconisée est de 4 semaines, soit entre 70 et 100 heures effectives. Aucun stage d'une durée supérieure à 100 heures ne saurait être envisagé.
2. La recherche du stage relève de la responsabilité de l'étudiant·e, qui prendra contact avec plusieurs organismes susceptibles de fournir des stages et de les encadrer. Ce stage peut se dérouler dans toute structure présentant quelque rapport avec le cursus de formation : équipe de recherche, organe de presse, service de communication d'une institution ou d'une entreprise, maison d'édition, librairie, organisme culturel, établissement d'enseignement, etc. Certaines équipes de recherche (CIHAM, IHRIM, Passages XX-XXI) proposent des offres sur leur site institutionnel.
3. Le stage implique un double tutorat : l'un, dans la structure d'accueil ; l'autre, sollicité par l'étudiant·e parmi les enseignant·es du département des Lettres, à commencer par le directeur ou la directrice du dossier de recherche.
4. Le lieu et la nature du stage doivent figurer dans le contrat pédagogique déposé au secrétariat.
5. Le stage ne doit pas commencer avant que n'ait été signée une convention tripartite (entre 1. l'étudiant·e, 2. le tuteur ou la tutrice dans la structure d'accueil, 3. par délégation du directeur ou de la directrice de l'UFR LESLA, le ou la responsable de la mention de Master) selon un modèle fourni par l'université (disponible au secrétariat) ou par l'équipe de recherche.
6. Le stage donne lieu à un **rapport de 4 à 6 pages**, constitué
 - d'une présentation synthétique de la structure d'accueil ;
 - d'une description des tâches confiées à l'étudiant·e ;
 - d'une « note d'étonnement » dans laquelle le ou la stagiaire insiste sur ce qu'il ou elle a découvert ;
 - d'une réflexion sur les liens entre le stage et le cursus suivi en Lettres.

Le rapport doit prendre la forme d'un tapuscrit entièrement rédigé, avec une page de couverture comportant le logo de l'université, le nom et numéro d'étudiant, la mention du cursus, l'année, et le titre.

Selon les demandes de votre tuteur·rice universitaire il peut être rendu au format PDF ou papier. Dans ce dernier cas, il devra alors être imprimé et relié par les soins de l'étudiant·e.
7. C'est sur la base de ce rapport, rédigé sans ornements rhétoriques mais dans une langue de bonne tenue, qu'une note sera attribuée par le tuteur ou la tutrice universitaire, en accord avec le tuteur ou la tutrice de la structure d'accueil qui la lui propose avec quelques commentaires : cette note entre dans le calcul de la moyenne annuelle à hauteur de 3 ECTS (semestre 2).
8. Cette note, sur 20, se situera sur l'échelle suivante : 10 (implication minimale) ou moins (si l'implication est jugée insuffisante), 12 ou plus (stage satisfaisant), 14 ou plus (bon stage), 16 ou plus (stage exceptionnel). La qualité rédactionnelle du rapport est prise en compte dans cette appréciation.
9. Afin que la note puisse être intégrée dans le relevé, **la transmission du rapport devra être faite au tuteur ou à la tutrice universitaire 3 semaines avant les dates de jury.**
10. Le stage ne peut faire l'objet d'une dispense qu'à titre exceptionnel, pour des raisons sanitaires, médicales ou familiales. Toute demande de dispense, dûment motivée, doit être adressée, via le secrétariat, au ou à la responsable de la mention Lettres du Master.

Établissement des conventions de stage via le module web ESUP-STAGES

1. Faire **remplir par l'entreprise d'accueil la fiche de renseignements** qui contient tous les renseignements que vous devrez saisir dans Esup-stage.
2. **Contactez Pascale Roux** pour lui exposer les missions qui vous sont proposées dans le cadre du stage, et obtenir son accord de principe.
3. Procéder à la **saisie de la convention sur Esup-Stage** en vous connectant à l'outil via les **APPLIS** de votre environnement numérique Lyon2. **Vous renseignerez comme suit :**
 - **Code ELP 42DAAE01**
 - **Enseignant référent : Pascale Roux**
 - **En cas de temps partiel, vous renseignez le temps de travail exact jours et horaire dans : commentaire sur le temps de travail**
 - **Le nombre total des heures doit correspondre exactement au nombre d'heures réelles en entreprise ;** si vous ne savez pas le calculer, demandez de l'aide à Cécile Vettorello.
4. **Pascale Roux** valide pédagogiquement le stage.
5. **Cécile Vettorello** valide administrativement le stage
Attention sans cette validation vous ne pourrez pas imprimer votre convention.
6. **Imprimer la convention et l'annexe en trois exemplaires**, elle doit être signée dans l'ordre : par l'étudiant, par l'entreprise et par l'université. **Le secrétariat se charge de transmettre les conventions au directeur de l'UFR et à votre responsable pédagogique pour signature et les retourne ensuite aux étudiant·es et entreprises par voie postale.**
7. Une **attestation de responsabilité civile** doit être **obligatoirement** jointe à vos conventions lors de leur transmission au secrétariat pour les signatures, **elle comporte vos nom et prénom et la mention de la couverture de l'assureur dans le cadre des stages en entreprise doit y apparaître en toutes lettres.**
8. **Toutes les modifications dans le déroulement du stage feront l'objet d'un avenant à la convention.** Vous pouvez saisir vous-même les avenants de rupture, de prolongation et de congé dans le module. **Chaque avenant requiert la même chaîne de signature que la convention.**
9. Pendant le stage **vous transmettez à votre tuteur en entreprise la fiche d'évaluation** disponible sur moodle à **retourner directement par le tuteur** à l'adresse c.vettorello@univ-lyon2.fr
10. **N'oubliez pas de faire un rapport de stage** (voir consignes en fin du livret de M1). Ce rapport sera à rendre à **votre directeur·ice de recherche.**
11. A la fin du stage vous imprimez directement dans le module web une **attestation de stage** à faire remplir par votre employeur, cette attestation est à **retourner au secrétariat et à conserver** elle vous permettra de justifier de la réalisation du stage.

Nb : En cas de problème lors de la saisie de la convention ou de la consultation des offres de stage sur Pstages vous pouvez contacter la mission stage : pstage_etu@univ-lyon2.fr

UFR de Lettres, Sciences du Langage et Arts
16, quai Claude Bernard 69365 – Lyon Cedex 07
☎ 04 78 69 71 22
Contact : c.vettorello@univ-lyon2.fr